

## DES OUTILS À VOTRE SERVICE

L'ORGANISATION DU LABEL MES CONTACTS LA DOCUMENTATION DU CNVVF FORMULAIRE DE CONTACT DÉCONNEXION

  
**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

ACCUEIL

GÉRER MON  
ADHÉSION

GÉRER MES  
INFORMATIONS

METTRE EN VALEUR MA  
COMMUNE

### CHAMBOEUF

Votre prochaine visite aura lieu en 2023

Vous pouvez néanmoins à tout moment modifier les informations nominatives liées à votre commune. Vos corrections seront immédiatement disponibles sur la base du CNVVF.

> Modifier les informations

### ACTUALITÉS



Kit de communication des communes labellisées

Lire la suite

31/05/2022

Un accès extranet dédié à votre commune sur le site internet  
des Villes et Villages Fleuris

[www.villes-et-villages-fleuris.com/acces-reserve](http://www.villes-et-villages-fleuris.com/acces-reserve)

### L'accompagnement

- Le rapport de visite du jury
- L'accès à la grille d'évaluation
- Le guide aux communes
- Les visites d'expertise
- Un animateur référent

### La communication

- Une rubrique pour valoriser votre commune
- L'accès à la charte graphique (panneaux et logo)
- L'agenda des événements de votre commune
- Le kit de communication
- Les actualités du label
- Les réseaux sociaux
- Un clip promotionnel
- Un film pédagogique



Contact : Caroline Montharry - Gestion des adhésions  
Tél. : 01.44.97.06.41 - [caroline.montharry@cnvfv.fr](mailto:caroline.montharry@cnvfv.fr)

Conseil National des Villes et Villages Fleuris  
Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance  
Télédoc 311 - 6 rue Louise Weiss  
75 703 Paris Cedex 13



## Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



# BULLETIN D'ADHÉSION

# 2022



  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

[www.villes-et-villages-fleuris.com](http://www.villes-et-villages-fleuris.com)

CNVVF  
CONSEIL  
NATIONAL  
DES VILLES  
ET VILLAGES  
FLEURIS



## L'ADHÉSION CONTRIBUE À CONFORTER ET À DÉVELOPPER LES MISSIONS DU LABEL

Adhérer au CNVVF, c'est permettre à l'association de disposer des moyens nécessaires à la poursuite de ses missions en matière d'organisation, de communication et d'animation du réseau Villes et Villages Fleuris.

### INTÉGRER LE RÉSEAU DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Les organismes en charge de l'animation du label sont actifs sur le terrain. Chaque année, ils se rendent dans un grand nombre de communes, labellisées ou non, pour accompagner leur démarche au travers de missions d'expertise et de conseil.

### BÉNÉFICIER DES OUTILS DE COMMUNICATION DU LABEL

Ces outils ont pour unique objectif de vous aider à valoriser toujours plus votre label auprès de vos administrés, futurs résidents, visiteurs et touristes... Et à en être fiers !



### PROFITER D'UN ACCOMPAGNEMENT

Nous assurons un travail régulier d'audit et d'échange avec les responsables du label dans les régions, les départements et au niveau local. Notre expérience nous permet d'assister nos adhérents sur des sujets aussi divers que l'aménagement de leur territoire, la valorisation touristique de leur label Villes et Villages Fleuris, ainsi que dans leur démarche environnementale.

Vous pouvez compter sur l'implication de nos équipes expertes, passionnées et actives sur le terrain pour vous soutenir dans toutes vos démarches et vos projets.

## CNVVF LES MISSIONS DU CNVVF

- > Être garant du label et de son organisation
- > Orchestrer le label au niveau national
- > Accompagner les communes dans la valorisation de leur territoire et de leur identité paysagère
- > Animer et coordonner le réseau Villes et Villages Fleuris
- > Assurer le développement et la promotion du label

# BULLETIN D'ADHÉSION

À retourner au :  
**Conseil National des Villes et Villages Fleuris**  
Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance  
Télédoc 311 - 6 rue Louise Weiss - 75703 Paris Cedex 13

Nom de la Commune : .....

Adresse postale : .....

Tél : / / / / / Mail : .....

N° de SIRET : .....

Nom du Maire : .....

Nom et fonction de la personne chargée de la facturation (obligatoire) : .....

Tél : / / / / / Mail : .....

Je soussigné (e) : .....

Agissant en qualité de : .....

Demande l'adhésion de la collectivité territoriale que je représente, à l'association loi 1901 « Conseil National des Villes et Villages Fleuris ».

Fait à : .....

Date : .....

Signature : .....

**À renvoyer au plus tard  
le 31 mars 2022**

Afin d'établir votre facture de cotisation 2022, veuillez cocher dans la grille ci-dessous le montant correspondant à la catégorie de population de votre commune. La facture sera déposée sur «Chorus Pro».

		Montant de la cotisation	Cocher ici
<b>Cat. 1</b>	de 0 à 499 habitants	50 €	<input type="checkbox"/>
<b>Cat. 2</b>	de 500 à 999 habitants	90 €	<input type="checkbox"/>
<b>Cat. 3</b>	de 1 000 à 3 499 habitants	175 €	<input type="checkbox"/>
<b>Cat. 4</b>	de 3 500 à 9 999 habitants	225 €	<input type="checkbox"/>
<b>Cat. 5</b>	de 10 000 à 19 999 habitants	350 €	<input type="checkbox"/>
<b>Cat. 6</b>	de 20 000 à 49 999 habitants	450 €	<input type="checkbox"/>
<b>Cat. 7</b>	de 50 000 à 79 999 habitants	800 €	<input type="checkbox"/>
<b>Cat. 8</b>	de 80 000 à 119 000 habitants	1 200 €	<input type="checkbox"/>
<b>Cat. 9</b>	+ de 120 000 habitants	1 500 €	<input type="checkbox"/>

Le règlement de la cotisation doit être effectué avant le 30 juin 2022. Conformément à l'article 5 du règlement national, les communes ne s'étant pas acquittées de leur cotisation ne seront pas visitées par les jurys locaux, régionaux et national. La non-adhésion et le non-paiement de la cotisation au CNVVF entraînent la perte du label.

